

# Communiqué de presse

## Communiqué information réglementée

Paris, le 15 mai 2013

### **Mise à disposition de la première actualisation du document de référence 2012 du Groupe BPCE**

Le Groupe BPCE informe que la première actualisation de son document de référence 2012 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 15 mai 2013 sous le n°D.13-0203-A01.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il peut être également consulté à la rubrique « Information réglementée » de l'espace « Communication financière » du site internet du Groupe BPCE ([www.bpce.fr](http://www.bpce.fr)).